

13

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

Rome, le 22 septembre 1923.

*Communiqué
au C. F. N.
24/9 123*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

M. Mussolini m'ayant prié de passer au Ministère ce matin au sujet de l'incident de Lugano, je me suis rendu chez lui avec votre télégramme no. 11, dont j'ai l'honneur de vous accuser réception, en vous confirmant notre télégramme de ce jour no. 18.

Votre dépêche étant en clair et ne contenant aucune instruction contraire, j'en ai donné lecture au Président. Il a exprimé sa satisfaction au sujet des mesures prises par nos autorités et m'a proposé immédiatement de publier un communiqué dans les journaux, de façon à couper court aux discussions de presse et à clore l'incident. J'ai accepté avec empressement. Sur ma demande, le communiqué a été rédigé immédiatement, et le Président me l'a lu lui-même. C'est une courte note sous le titre "L'incident de Lugano est clos". On y parle de notre entrevue, dans laquelle j'ai donné connaissance au Président de l'arrestation d'un certain nombre de personnes à la suite des faits de dimanche dernier. Après quoi "le Gouvernement royal considère comme clos cet incident qui n'est pas de nature à troubler les excellentes relations entre la Suisse et l'Italie." Je vous remettrai du reste le texte exact dès qu'il aura paru dans les journaux.

Je n'ai pas manqué de faire relever au Président l'attitude incorrecte de cet avocat Vaselli, qui serait allé trouver le commissaire de police de Lugano pour lui faire des sommations. Ce fait mérite d'être signalé à la Légation d'Italie à Berne.

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,
Chef du Département Politique Fédéral,

B e r n e .

BAr

22



Je n'ai prononcé, il va sans dire, aucune parole qui ait une apparence d'excuse, ni même de regrets, et me suis borné à lire votre télégramme et à rappeler les incidents de Varèse et Pallanza.

L'entrevue a été du reste fort cordiale. Nous avons commencé par parler de Genève, de la Société des Nations, de l'incident d'Albanie etc. J'ai expliqué l'attitude de la presse suisse. Mussolini ne m'a exprimé à cet égard aucun ressentiment. Il en a beaucoup, en revanche, pour l'Angleterre. Il a émis l'idée que la Suisse, en vertu de sa neutralité, n'aurait pas dû entrer dans la Société des Nations.

Pour finir, il a manifesté le désir d'avoir connaissance des paroles que vous avez prononcées hier au sujet de l'Italie: ces paroles, a-t-il dit, devraient être communiquées intégralement à la presse.

Je suppose que nos socialistes critiqueront la solution intervenue. J'estime que nous nous en tirons pour le mieux. On pouvait craindre que le Gouvernement italien se laisserait impressionner par la direction du parti fasciste, qui a publié une sorte d'ultimatum offensant et ridicule à l'adresse des Autorités suisses: il n'en est rien. Le communiqué à la presse se termine par des paroles des plus amicales concernant nos bonnes relations mutuelles. Après les violentes polémiques des journaux de ces derniers jours au sujet des divers incidents, ces paroles feront la meilleure impression.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Ministre de Suisse en Italie:

M. Spinnler